

MAIRIE
DE
MATZENHEIM
67150 ERSTEIN



TÉL 03 88 74 41 61

FAX 03 88 74 17 64

**COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU
29 JUIN 2020**

L'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal du 29 juin 2020 a été transmis aux conseillers municipaux le 22 juin 2020, publié et affiché aux portes de la Mairie.

La séance a été ouverte à 20H15 par Laurent JEHL, Maire, en présence des adjoints, et de l'ensemble des Conseillers Municipaux

Excepté(s) absent(s) et excusé(s) : Ellen ARMAND

1) NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :

Le Conseil Municipal

EST PRIE DE DECIDER

de nommer Pascal HUARD secrétaire de séance.

ADOPTE A L'UNANIMITE

2) INFORMATIONS :

Crédit mutuel : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition faite par le Crédit Mutuel qui fermera définitivement son agence au 30 septembre 2020 et qui propose à la commune de racheter le bâtiment.

Des essais de tondeuse auront prochainement lieu dans la commune.

L'opération « rustines » est actuellement en cours.

3) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 8 JUIN 2020 :

Le Conseil Municipal

APPROUVE

le compte-rendu de la séance du 8 JUIN 2020.

ADOPTE A L'UNANIMITE

4) DROIT DE PREEMPTION URBAIN :

- Monsieur HILDENBRAND Dominique et Madame VOGEL Sabine, domiciliés 2 rue des Merisiers à 67150 MATZENHEIM

Ont déclaré avoir l'intention de vendre les biens immobiliers suivants :

Terrain bâti cadastré section 2 N° 368/95 – 2 rue des Merisiers – d'une superficie de 25, 28 ares

- La Société NEOLIA domiciliée 34 rue de la Combe aux Biches – 25200 MONTBELIARD.

a déclaré avoir l'intention de vendre les biens immobiliers suivants :

Terrain à bâtir cadastré section 2 N° 475/2 (lot 7) d'une superficie de 5,04 ares

- La Société NEOLIA domiciliée 34 rue de la Combe aux Biches – 25200 MONTBELIARD

a déclaré avoir l'intention de vendre les biens immobiliers suivants :

Terrain à bâtir cadastré section 2 N° 481/2 (lot 13) d'une superficie de 4,06 ares.

Dans les trois cas, le Conseil Municipal

DECIDE

de ne pas exercer son droit de préemption.

ADOPTE A L'UNANIMITE

5) RECRUTEMENT STATUTAIRE DE DEUX ATSEM SOUS FORME DE POSTES PERMANENTS :

A la prochaine rentrée scolaire, il sera nécessaire de recruter deux ATSEM à l'école maternelle communale ; ce recrutement sera statutaire et les postes seront permanents.

Ce recrutement intervient suite au départ à la retraite de l'agent titulaire au 1^{er} septembre 2020 et à la fin du contrat à durée déterminée du deuxième agent avec une date d'effet du 3 juillet 2020.

Après en avoir délibéré et suite aux explications de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal

DECIDE

- *de créer un poste d'ATSEM principale de première classe permanent à raison de 27H hebdomadaires à compter du 27 août 2020.*
- *de créer un poste d'ATSEM principale de deuxième classe permanent à raison de 27H hebdomadaires à compter du 27 août 2020.*

ADOPTE A L'UNANIMITE

6) AVENANT AU MARCHE « ECLAIRAGE PUBLIC » :

Monsieur le Maire expose au conseil municipal l'état d'avancement du chantier de renouvellement de l'éclairage public et des aménagements supprimés ou rajoutés en fonction de l'état des voiries ou des nécessités du terrain :

Moins-value :

- Modification implantation rue Mozart => **2 400 € HT**
- Retrait du marché de la position 4.4.1 (mât fonte) au profit du mat droit cylindro-conique acier thermo peint RAL (position 4.4.2) => **5 000 € HT**
- Retrait du marché de la position 4.4.16 (Tubes anti vandale tunnel de la gare) => **1 800 € HT.**
- Suppression de travaux de travaux de GC autour du Marronnier de la place => **600 € HT.**

TOTAL : 9 800 € HT

Plus-value :

- Barrière et travaux GC carrefour Erstein / Chanoine + travaux autour du restaurant et dans l'angle coté collège => **5 000 € HT**
- Ensemble supplémentaire place Rue de Boofzheim et génie civil associé y compris câblage et enrobés => **2 800 € HT**
- Ensemble supplémentaire au fond de la rue Mulhwasser et génie civil associé y compris câblage et enrobés => **2 800 € HT**
- Ensemble supplémentaire au fond de la rue de la Sonderau => **1 400 € HT**
- Travaux de GC trottoir zone de retournement rue de la Sonderau et raccordement électrique toutes prestations comprises => **4 800 € HT**
- Ensemble Teos au sein du cimetière et génie civil associé y compris câblage et enrobés => **3 100 € HT**
- Ajout de 48 unités de la position 4.4.18 (prise de Noel) : **9 360 € HT**
- Travaux impasse du lavoir – chantier bâtiment / dépose et repose d'ouvrage – reconnexion / déconnexion => **600 € HT**
- Retrait du marché de la position 4.4.15 (luminaire de style Nosta 4 faces en top) au profit des positions 4.4.10 et 4.4.14 (luminaire fonctionnel Teos + crosse T6 monobras) pour 5 ensembles => **300 € HT**
- Travaux de GC trottoir ponctuel à l'angle du carrefour rue des Prés / rue Ill y compris suppression de l'espace végétalisé => **900 € HT**
- Rebouclage de réseau et double traverse de chaussée au niveau de l'ensemble double feu de la rue Liszt, avec la rue Mozart et rue Werde => **1 400 € HT**

- Travaux électrique place des Marronniers – contournement de l’arbre par l’autre côté de la place => **300 € HT**
- Travaux de GC supplémentaire à l’angle rue des Vergers rue de Heussern => **3 500 € HT**
- Arceau 3 pieds en supplément de l’ouvrage au fond de la rue Mulhwasser, y compris travaux de GC pour l’installation => **500 € HT**
- Reprise du réseau d'alimentation de la rue de la Sonderau depuis le carrefour => **2 500 € HT**

TOTAL : 39 260 € HT

Le montant total du marché est de 637 960.95 € HT

Le montant de l’avenant est de => 29 460 € HT (4,6 % du marché)

Le rajout des 49 unités de la position 4.4.18 : prise de Noël pour **9 360.00 € HT** était une option prévue dans le cadre du marché.

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal

DECIDE

d’accepter l’avenant N°1 du marché de l’éclairage public pour un montant maximum de 29 460,00 € HT et d’autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents y afférent.

ADOPTE A L’UNANIMITE